

CONDITIONS GÉNÉRALES DE DÉMÉNAGEMENT (B2B & B2C)

1. Application

Toute commande implique l'acceptation irrévocable des présentes conditions, qui prévalent sur celles du client.

2. Biens interdits

Interdiction stricte : stupéfiants, armes, produits dangereux, inflammables, animaux, plantes, espèces, objets non déclarés ou interdits. Toute infraction engage la responsabilité exclusive, illimitée du client (dommages, amendes, frais, saisies).

3. Biens de valeur

Doivent être déclarés par écrit (bijoux, argent, œuvres, titres). Non déclaré = aucune indemnisation.

4. Emballage

Biens emballés par le client/tiers = sous sa responsabilité. Aucun recours possible.

5. Responsabilité

Limitée à la faute lourde prouvée. Exclus : dommages indirects, retards, force majeure, faute client/tiers, défauts existants.

6. Accès / stationnement

À charge du client. Tout coût ou retard est facturé.

7. Paiement

Exigible immédiatement, sans suspension. Droit de rétention : CHRONODEM peut conserver les biens jusqu'au paiement total. Frais de stockage à charge du client.

8. Retard de paiement

Intérêts légaux + indemnité 10 % (min. 50 €), sans mise en demeure.

9. Assurance

Option : 75 € HTVA : 10 % (min. 175 € / max. 625 €) franchise à charge du client

Refus = client assume 100 % des risques, aucune indemnisation sauf faute lourde.

10. Réclamations

Sous 48h, par écrit. Passé ce délai : irrecevable.

11. Anti-litige

Toute contestation doit être justifiée. Contestation abusive = dommages et intérêts. Le client ne peut bloquer ou retarder le paiement.

12. Recouvrement

Non-paiement = transmission immédiate à huissier/avocat. Tous frais à charge du client.

13. Droit applicable

Droit belge – tribunaux du siège de CHRONODEM (sauf règles B2C impératives).

14. Validité

Nullité partielle n'affecte pas le reste.

15. Acceptation

Le client reconnaît accepter sans réserve et assumer tous les risques.



BTW:BE1006.674.809

info@chronodem.be

BE05 0689 5148 7575